

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du

Vendredi 12 Mars 2021 de 18h à 20h en visio

<p>Etaient présents :</p> <p>Secrétaire de séance :</p>	<p>- Les enseignantes présentes : Claire Soulier, Fanny Py, Véronique Lejay, Florence Ehret, Géraldine Kulpa, Caroline Pimont - Enseignante en visio : Fanny Py - La directrice : Laetitia Couteau-Estavoyer - Les enseignantes excusées : Virginie Fleury, Florence Guilhem Charbonneau, Angélique Caravano - Les représentants des parents d'élèves en visio : ECOLO PARENTS : Justine Parisot, Maria Gomez Mingot, Louise Patela FCPE : Amandine Lapeyre PEEP : Amélie Laurent, Virginie Assaoui Veneu</p> <p>- La mairie en visio : Sandrine Carrière DGAS, Véronique Delannet</p> <p>Le conseil d'école se tient en semi-visio compte tenu des mesures sanitaires actuelles liées au COVID-19 : 6 enseignantes à l'école, visio projetée sur le tableau en salle des maitres.</p> <p>Florence Ehret</p>
<p>1- Protocole sanitaire Depuis le 2 novembre 2020</p> <p>FAQ du 9 mars Rappel extrait (à jour sur le site de l'école)</p>	<p>Organisation du temps scolaire : arrivées échelonnées en fonction de la classe depuis le 2 novembre. Temps périscolaire : les enfants déjeunent par classe, toujours deux créneaux. Hygiène : lavage de mains fréquent</p> <p>La Mairie remercie les enseignants d'avoir accepté que leur salle de classe soit réquisitionnée pendant les vacances afin que les conditions d'accueil du centre de loisirs soient correctes. De même, la salle de motricité se trouve réduite et la Mairie remercie les enseignants d'accepter ces contraintes. Pour respecter les distances, des tables de la cantine ont été en effet installées dans la salle de motricité réduisant un peu l'espace de jeux.</p> <p>Niveau vigipirate : sécurité renforcée risque attentat Les entrées et sorties des élèves restent inchangées.</p> <p><i>Question des parents : Pourquoi les enseignants n'ont-ils pas de masques transparents ?</i> L'école n'en a pas reçu sauf pour les AESH. Nous avons eu une dotation de masques en tissus type 1.</p> <p>Quelles sont les précautions à prendre avant de conduire son enfant à l'école ? Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Il leur est demandé de prendre les précautions suivantes avant de conduire leurs enfants à l'école :</p> <ul style="list-style-type: none">• surveiller l'apparition de symptômes chez leurs enfants ;• en cas de symptômes évocateurs du Covid-19 ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école et les parents prennent avis auprès du médecin traitant qui décide des mesures à prendre ;• ne pas conduire à l'école les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque avant le délai prévu par les autorités sanitaires ;

- informer le directeur d'école ou le chef d'établissement s'ils ne conduisent pas leur(s) enfant(s) à l'école en précisant la raison ;
- avoir une hygiène stricte des mains comprenant le lavage au départ et au retour à la maison.

Il est essentiel que les parents informent immédiatement l'école ou l'établissement scolaire si l'élève ou un autre membre du foyer est atteint de la Covid-19, en précisant le cas échéant si un variant a été détecté, ou si l'élève a été identifié contact à risque. Un défaut d'information rapide ne permettrait pas de repérer et interrompre les chaînes de transmission dans l'espace scolaire. Dans l'hypothèse où un variant sud-africain ou brésilien serait détecté dans le foyer de l'élève, il est également essentiel que les parents informent immédiatement l'école ou l'établissement.

Y a-t-il eu des cas positifs à l'école ?

Oui pendant les vacances, mais aucun cas pour le moment à l'école. La Mairie confirme qu'il y a eu très peu de cas depuis la reprise dans les écoles de Nogent.

S'il y a un cas de Covid avéré à l'école, qui est mis au courant ?

Tous les parents de l'école en seraient informés. La directrice doit faire une remontée très précise à l'Inspection.

Quelle est la stratégie de déploiement des tests salivaires ?

Les campagnes de dépistage par tests RT-PCR sur prélèvement salivaire visent en priorité les élèves des écoles maternelles et élémentaires, pour qui il est difficile de réaliser un prélèvement nasopharyngé. Elles sont déployées de la manière suivante : • en priorité dans les zones connaissant une forte circulation du virus selon les orientations données aux académies par les ARS et en tenant compte, en phase de montée en charge, de l'offre des laboratoires qui n'est pas encore homogène sur l'ensemble du territoire ;

• de manière subsidiaire et à des fins d'alimentation des études épidémiologiques dédiées au milieu scolaire, dans un panel représentatif dédié à la surveillance de la circulation du virus composé d'écoles, de collèges et de lycées (dont certains avec des internats) dans lequel des tests seront régulièrement proposés.

Les résultats font l'objet d'une remontée nationale spécifique et seront transmis à l'ARS. Les tests seront également proposés aux personnels (éducation nationale et collectivités territoriales) travaillant dans les écoles et établissements où se dérouleront les campagnes.

Les tests sont réalisés auprès des élèves mineurs après autorisation écrite d'un/des responsables légaux. Ces dépistages sont pris en charge par l'assurance maladie. Les documents d'identité et de couverture par l'assurance maladie seront demandés aux responsables légaux lors des prélèvements.

Qu'en est-il des tests salivaires ?

L'IEN a contacté la Mairie à ce sujet. Pour le moment étant donné le faible taux d'incidence à Nogent, ce test n'est pas prévu. Il peut être anxiogène en maternelle. Il ne sera organisé que si le nombre de cas augmentait de façon conséquente.

2- Projets de l'année

Novembre : La sortie aux Vergers de Champlain pour les classes 2/3/4 a été annulée ainsi que les séances de cinéma la première quinzaine de Noël pour toute l'école.

Décembre : Le Spectacle de Noël : Les Balathèmes : Le bal de Noël (annulé par la mairie et l'IEN), remis le 30 novembre par décision de la mairie sous la responsabilité de la Directrice a bien eu lieu en deux séances.

Les interventions en musique par Julie en classe 5 : Mme EHRET fait un bilan positif de cette intervention qui a eu lieu d'octobre à décembre dans les classes de GS. Julie et les enseignantes ont fait un projet de chorale sur le thème de

l'écrit (ABCD on apprend à chanter). Les chansons ont été enregistrées en classe et envoyées aux parents par l'intermédiaire de leur mail au format mp3.

Janvier : Début des interventions pour le projet fresques : 3 interventions par mois (janvier/février/mars) pour toutes les classes (classe par classe) Interventions de qualité, riche et adaptées à chaque niveau.
Petit moment festif autour de la galette des rois, tous les enfants ont défilé couronné dans l'école.

Février : les enfants ont fêté le mardi-gras en venant déguisés à l'école.

Mars : nous fêterons le printemps avec un défilé dans l'école le vendredi 26 mars. Les enfants auront un accessoire (couronnes, masques, chapeaux...) à la mode « Printemps » fait en classe.

Avril/mai : vente de torchons décorés par les enfants

Avril mai juin : les interventions « fresques » sur ces trois mois seront axées sur la réalisation des trois fresques (cour, entrée et accueil)

Juin :

- Sorties scolaires le **Vendredi 4 juin** :

cl1/5/7/8/9 Provins + spectacles des aigles et des chevaliers.

cl2/3/4/6 Ferme de Saint Hilliers

- Le photographe : les photos de groupes étant de qualité moyenne, elles seront refaites gratuitement le jeudi 10 juin

Les parents sont contents car ils ont constaté que les élèves étaient effectivement peu souriants sur les photos.

Pourquoi les professeurs étaient masqués sur la photo de groupe ?

Certains professeurs n'ont pas gardé leur masque. Le photographe était pour que les adultes soient masqués, les enseignantes ont gardé ou pas le masque.

N'est-il pas possible de prévoir un montage pour la prochaine photo ?

Oui c'est possible, mais nous espérons qu'en juin nous pourrons faire sans.

- La fête de l'école aura lieu le Samedi 26 juin de 10h à 12h si cela est possible avec inauguration de nos fresques et exposition dans le préau des travaux des enfants sur le thème « le graphisme dans l'art »

Est-il possible d'organiser une tombola ?

Il est un peu tôt pour se décider. La directrice et les parents élus se réuniront à ce sujet en avril.

Anglais en GS :

Les interventions en Anglais par Diane sont maintenues pour les deux classes de grands deux fois par semaine jusqu'à la fin de l'année.

Bilan positif pour le moment. Diane, anglophone intervient deux fois par semaine. Les élèves sont toujours très heureux de la retrouver grâce à sa pédagogie adaptée à notre jeune public.

Les interventions musique et anglais sont financées par la Mairie.

3- Projet fresques

Projet FRESQUE :

Ce projet concerne toutes les classes afin de fédérer l'école autour d'un axe de travail commun.

Les artistes Camila Farina et Sergio Verastegui interviendront à hauteur de 64 h auprès des enfants pour un coût forfaitaire de 5000 euros. Le projet pour notre école viendra animer le mur de la cour, le panneau d'accueil et l'inscription du nom de notre école à l'entrée.

	<p>La thématique sera le «La ligne : l'espace et écriture».</p> <p>Financement :</p> <p>La subvention de l'OCCE nous a été accordée : 400 euros.</p> <p>Le reste sera financé par la coopérative de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bénéfices ventes de chocolats : 400 euros - Bénéfices des photos : 2015 euros - Le bénéfice de la vente des torchons en mai <p>Nous avons sollicité la Mairie pour l'associer au projet : préparation du mur à peindre (merci à Claude notre homme d'entretien), mise à disposition de matériels de peinture, commande de grandes planches que nous attendons.</p> <p>Je remercie nos partenaires pour leur aide précieuse : la Mairie et les Fédérations de Parents d'élèves.</p>
4- Projet d'école 2021-2023	<p><u>La rédaction du Projet d'école 2021/2023</u> est repoussée au mois de Juin 2021</p> <p>Il est en cours d'écriture. Pour ce faire, nous suivons les directives académiques et nous nous appuyons sur les bilans des années précédentes, sur les résultats des évaluations nationales des CP et de CE1 de nos écoles élémentaires de secteurs ainsi que sur les besoins des élèves.</p>
5- Coopérative	<p>La participation des parents au 1^{er} semestre : 6224 euros</p> <p>La participation des parents au 2^{ème} semestre : 3000 euros environ</p> <p>En banque au 3 mars 2021 : 10460.00</p> <p>La Directrice remercie les parents pour leur générosité.</p> <p><i>Certains parents se demandent à quoi sert la coopérative puisqu'il n'y a plus de sorties organisées ?</i></p> <p>L'équipe rappelle que la coopérative ne finance pas que les sorties mais aussi des intervenants sur l'école (projet fresque cette année). 5 classes sont allées faire une cueillette en octobre 2020. Chaque classe fait également des achats comme des livres, des bulbes, des ingrédients, des jeux pédagogiques, des vélos, du matériel de sport...</p> <p>Les enseignantes présentent aux parents deux fois par an le récapitulatif de leurs achats.</p> <p>La directrice présente les comptes pour vérifications et validation aux parents élus en fin d'année comptable.</p>
6- Visite médicale pour Les MS	<p>Du 3 au 21 mai. Carnet de santé à apporter le jour de la convocation.</p>
7- Effectifs provisoires rentrée 2021	<p>PS 90 (1 en liste d'attente)</p> <p>MS 101</p> <p>GS 56</p> <p>La Mairie affirme qu'elle fera son possible pour arrêter à 90 le nombre de petits dans notre école. Il y a encore des places dans d'autres écoles maternelles sur Nogent et les enfants seront réorientés vers ces écoles. Elle anticipe pour les dérogations et évite ainsi une augmentation des effectifs pour les petites sections à Gallieni. Nous rappelons que 90 enfants dans les dortoirs est notre grand maximum afin de rester dans les normes de sécurité.</p> <p><i>Les parents demandent pourquoi il y a des classes de 30 élèves ?</i></p> <p>La Mairie rappelle que c'est l'Education Nationale qui décide et qu'elle doit suivre les directives. C'est 30 élèves en PS et MS et 24 en GS quand on peut.</p>
8- Travaux demandés	<p>Les demandes de travaux ont été transmises à la mairie afin qu'elles soient étudiées par le service technique puis proposées lors du vote du budget.</p>

**dans l'école /
Mairie**

Les travaux demandés en septembre 2020 pour le vote du budget 2021 :
Les peintures du couloir devant la salle des maitres, des salles 5/7/9, du bureau, du hall classes 1/2 et de la salle 1 de cantine.
La réfection des sols du préau, du couloir menant au préau, de la classe 4
L'installation du vidéo projecteur dans le plafond du préau.
Revoir l'éclairage de la classe 1 qui est très sombre.
Le vote a lieu en avril.

Qu'en est-il de l'extension de l'école ?

La Mairie nous informe qu'une réunion a eu lieu en Mairie la semaine du 1^{er} mars avec un architecte. Rien n'est défini pour le moment. De nouveaux projets vont être établis car il faut prendre en compte de nouveaux éléments liés à la crise (nombres de lavabos, les entrées...) et vérifier des points importants comme les sorties de secours, nombre de toilettes, les dortoirs... La directrice sera conviée à une réunion afin de valider les projets.

La Directrice rappelle la problématique actuelle des sanitaires. Il faut créer de façon urgente un palier à l'étage pour agrandir les sanitaires.

La Mairie fait les gros travaux pendant l'été. Les services techniques doivent venir étudier la problématique et voir ce qui est possible. Le budget travaux sera voté en avril. Nous aurons une réponse lors du dernier conseil d'école fin juin.

Pouvons-nous installer des lits superposés dans les dortoirs car nous accueillons de plus en plus de PS qui restent à l'école toute la journée ?

La Mairie nous informe qu'elle a contacté la PMI à ce sujet. Elle refuse l'installation de ces lits sur les temps du périscolaire et extrascolaire.

Les Parents demandent si la sieste a lieu le mercredi et pendant les vacances.

Oui répond la Mairie, un temps de sieste est toujours proposé aux petits.

Les parents proposent de réserver un espace dans les dortoirs pour le temps scolaire avec des lits superposés. Cette proposition avait été discutée lors du 1^{er} conseil d'école et Monsieur Magnat était venu sur place pour étudier les possibilités.

La Mairie s'y oppose car le temps de sieste commence sur le temps du périscolaire en semaine. La responsabilité de la Mairie serait engagée en cas d'accident sur ce temps. La Directrice déplore ce refus malgré l'autorisation de Madame l'Inspectrice, et rappelle que dans ce cas il faut absolument maintenir un effectif de PS raisonnable pour la rentrée 2021 (90 et pas plus). Le problème de la sécurité dans les dortoirs est à nouveau remis en question.

Autres demandes :

La Directrice a demandé à la Mairie de lui fournir si possible des planches de contreplaqué pour le projet fresque (bon de demande donné en mairie en février). Est-ce possible ?

La Mairie a bien reçu la demande et s'en occupe la semaine du 15 mars. Le menuisier était en arrêt maladie.

L'école a besoin également de peinture pour ce projet. La Mairie peut-elle en fournir ?

La Mairie demande d'envoyer les références précises. Les services techniques verront s'ils en ont en stock et sinon pourront savoir quel budget devra être prévu. A noter que le budget est peu extensible cette année. La directrice va envoyer la liste précise, sinon nous financerons l'achat de peinture avec la coopérative.

L'installation du vidéo-projecteur au plafond dans le préau : Monsieur Magnat informe qu'il y a un nouveau marché qui est ouvert et que cet aménagement devrait être possible : la société CEGEDIM est venue faire un état des lieux lundi 15 mars pour l'installation du vidéoprojecteur dans le préau.

L'étagère « boîte à livres » dans le hall d'accueil : la demande a été transmise et validée par le service menuiserie avant le confinement.

<p>9- Divers</p>	<p><i>Question des parents :</i> <i>Y a-t-il autant d'AESH que d'enfants notifiés ?</i> Nous avons enfin l'effectif attendu avec maintenant 4 AESH (anciennement AVS) pour les 4 élèves à besoins. Une maman élue qui est elle-même AESH nous rappelle que c'est une fonction difficile mais nécessaire pour maintenir l'école inclusive. Les AESH n'interviennent pas sur le temps périscolaire. A Nogent, la Mairie affecte parfois un animateur en plus pour accompagner individuellement un enfant à besoins.</p> <p><i>Le port du masque a-t-il un impact sur l'apprentissage du langage ?</i> Nous n'avons pas encore assez de recul pour connaître l'impact du port du masque en classe</p> <p><i>Les maitresses absentes sont-elles remplacées ?</i> En ce moment il y a très peu de remplaçants sur la circonscription. Une seule maitresse absente en ce moment et remplacée.</p> <p><i>Les blogs sont-ils efficaces ?</i> Toute l'équipe propose un blog pour sa classe. Ils sont très regardés surtout depuis que les parents ne peuvent plus rentrer dans l'école. La Directrice « alimente » également le blog de l'école : http://gallieninogent.toutemonecole.fr</p> <p>Les Parents remercient la Directrice pour son Padlet, un bon outil pour découvrir la maternelle Gallieni et les attentes en PS. Il est toujours accessible sur le site de l'école dans les « pages » → lien vers le Padlet pour les nouveaux parents et cliquer sur « je rentre à l'école ».</p>
-------------------------	---

Ce compte rendu sera envoyé par mail à chaque parent, sera consultable sur le site de l'école et de la Mairie.

Séance levée à : 19h45

Prochain conseil d'école : Mardi 29 juin 2021

La Directrice :



Les représentants des parents d'élèves :